créé par serhii_bobyk - fr.freepik.com

MÉDECINE FOETALE

Diplôme Inter Universitaire - 1 an

INFORMATIONS

CALENDRIER

Octobre 2025 - Juin 2026
Faculté de Médecine de Lille

RESPONSABLES PÉDAGOGIQUES LILLE : Pr Véronique HOUFFLIN DEBARGE, Pr Florence PETIT, Dr Clémence VAMOUR

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION

Yamna ANJAR
yamna.anjar@univ-lille.fr
Département de FMC / DPC
Faculté de Médecine- Pôle Recherche
Place de Verdun- 59045 Lille Cedex
03.20.62.68.65

Interne	Tarif
300 €	**900 €**

INSCRIPTION
medecine.univ-lille.fr

OBJECTIFS

Acquisition de connaissances approfondies dans le domaine du diagnostic anténatal et de la médecine foetale dans le but d'acquérir une compétence plus grande en génétique, embryologie, foetopathologie, imagerie et améliorer la prise en charge en ante et post natale de ces pathologies.

CONDITIONS D' ACCÉS

- Les médecins titulaires et les étudiants en cours de DES au-delà de la 2ème année d'une des spécialités suivantes : gynécologie-obstétrique, pédiatrie, chirurgie pédiatrique, génétique, radiologie
- Les médecins titulaires du DIU. de foetopathologie ou DIU d'échographie
- Les médecins étrangers justifiant du même niveau d'études après accord du Conseil Pédagogique National, sur proposition du responsable local
- Les sages-femmes et les conseillers en génétique, après accord du Conseil Pédagogique National, sur proposition du responsable local

La sélection des demandes d'inscription sera réalisée par les responsables de la formation après récupération du dossier de préinscription.

PRÉ-INSCRIPTION

Dossier de préinscription (CV + lettre de motivation) à renvoyer avant le 30/09/2025 à :

sylvie.ossowski@chu-lille.fr

ORGANISATION & VALIDATION

105 HEURES DE FORMATION

- Cours théoriques répartis sur trois sessions d'une semaine
- **Stage pratique : 20 vacations** en lien avec la médecine foetale au CHU de Lille ou dans un service agréé par les responsables de l'enseignement et participation à des réunions du centre pluridisciplinaire de diagnostic prénatal de Lille.

VALIDATION

- Assiduité aux enseignements
- Une épreuve écrite anonyme *(2h - coeff. 2)*- 4 questions rédactionnelles

Seuls les candidats ayant obtenu une note égale à 20 sur 40 sont déclarés admissibles au D.I.U. de Médecine foetale et peuvent présenter leur mémoire. Cette admissibilité n'est valable que pour l'année universitaire en cours, sauf dérogation exceptionnelle accordée par le coordonnateur du D.I.U., sur justification motivant l'absence aux épreuves orales. Dans ce cas, le candidat conserve l'acquis de son admissibilité pour l'année universitaire suivante (sous réserve de réinscription et paiement des droits).

- Un mémoire de médecine foetale *(coeff.1)*

Après admissibilité, il est discuté par le jury en présence du candidat.

- Validation du stage pratique

Les candidats ayant obtenu la moyenne à l'épreuve écrite et au mémoire ainsi que la validation des vacations, sont déclarés admis. Une seule session annuelle (Examen écrit et soutenance du mémoire).

ufr3s MÉDECINE | Université de Lille